



## Conditions générales de participation stages et cours du Club Nautique de Versoix

### 1. Assurance et responsabilité

#### 1.1. Assurance :

- Le parent ou représentant légal atteste que l'enfant inscrit bénéficie d'une **assurance individuelle et personnelle** couvrant tout risque d'accident, en particulier dans le cadre de la **pratique de la voile et du ski nautique/wakeboard**.
- Une **assurance responsabilité civile (RC)** est également requise pour participer aux activités.

#### 1.2. Responsabilité :

- Le parent ou représentant légal déclare **dégager de toute responsabilité** le **Club Nautique de Versoix (CNV), ses membres affiliés, moniteurs et tout autre intervenant** en cas d'accident ou de toute autre circonstance dommageable pouvant survenir, tant sur l'eau que sur le site du club.

### 2. Sécurité et encadrement

#### 2.1. Mesures médicales d'urgence :

- En cas d'accident, j'autorise le **CNV, ses responsables et moniteurs** à prendre toutes **mesures médicales d'urgence** nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être de mon enfant.

#### 2.2. Déplacements :

- J'autorise également les **déplacements en minibus**, si nécessaire, dans le cadre des activités du CNV.

#### 2.3. Besoins spécifiques :

- Les parents ou responsables doivent informer le CNV en amont de tout besoin spécifique, qu'il soit moteur ou cognitif, afin d'adapter au mieux l'encadrement et les activités.

### 3. Conditions de participation

#### 3.1. Exigences linguistiques :

- Pour des **raisons de sécurité**, les participants doivent avoir une **compréhension du français** afin de pouvoir suivre les consignes des moniteurs.
- Les cours sont dispensés en français. Pour des **raisons de sécurité**, il est essentiel que les participants aient **des connaissances en français** afin de comprendre les consignes des moniteurs. Toutefois, il y a généralement des moniteurs anglophones sur place pour faciliter la communication si nécessaire.

### 3.2. Adaptation des cours :

- Les cours ont lieu **par tous les temps**. Les moniteurs adaptent le contenu du stage en fonction :
  - des conditions météorologiques,
  - du niveau des participants,
  - de leur motivation.
- Pour des raisons **morphologiques, pédagogiques ou logistiques**, les moniteurs peuvent adapter la composition des groupes et utiliser **d'autres types de bateaux** que ceux initialement prévus à l'inscription.

### 3.3. Renvoi temporaire ou définitif :

- Le CNV se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout participant ne respectant pas les consignes de sécurité, mettant en danger autrui ou adoptant un comportement inapproprié. Aucun remboursement ne sera accordé dans ce cas.

## 4. Inscriptions et paiement

- Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée, soit sur le site, soit au secrétariat.
- L'inscription est confirmée par email. Une liste d'attente sera créée si un cours est complet.
- L'inscription est considérée comme définitive, dès réception du paiement complet.
- Les inscriptions en attente dans le système sans paiement seront automatiquement effacées après 3 jours.
- Les cours manqués ne sont pas remboursés.

## 5. Annulation

- Tout désistement doit se faire par courrier ou email auprès du secrétariat. Merci de nous indiquer le numéro de la réservation, ainsi que la référence du stage.
- Pour toute annulation, un montant de 50.- sera perçu correspondant aux frais administratifs liés à l'annulation.
- Si la place est réattribuée à un autre participant, la totalité du prix du stage, moins les frais administratifs (50.-) sera remboursé sous forme de note de crédit (voir rubrique "remboursement" ci-dessous).
- Si la place n'est pas réattribuée, la date de réception du courrier ou email d'annulation détermine le montant du remboursement selon la règle suivante :
- **PLUS DE 3 SEMAINES AVANT LE DEBUT DU STAGE** : la totalité du montant est remboursé sous forme de note de crédit, moins les frais administratifs.
- **MOINS DE 3 SEMAINES AVANT LE DEBUT DU STAGE** : 50% du prix sera remboursé sous forme de note de crédit, moins les frais administratifs.
- **UNE SEMAINE AVANT LE STAGE OU MOINS** : aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas de maladie ou accident (certificat médical), merci de prendre contact avec VOTRE assurance pour obtenir un remboursement.

## 6. Remboursement

- Les remboursements se font uniquement sous forme de note de crédit (aucun remboursement n'est effectué en cash ou par transfert bancaire).
- Dans le cas d'une modification d'inscription (changement de stage) qui donnerait lieu à un remboursement, le montant sera porté au crédit du compte pour un prochain stage de l'année civile en cours.
- Les notes de crédit sont valables l'année civile en cours suivant l'annulation et peuvent être utilisées pour les services proposés par le CNV : boutique, cotisation, stages, inscriptions aux régates (les prestations du restaurant sont exclues de ces services).

## 7. Droit à l'image

- En inscrivant leur enfant, les parents ou représentants légaux autorisent le CNV à utiliser des images ou vidéos prises lors des activités à des fins promotionnelles (site internet, réseaux sociaux, affiches, etc.).
- Toute opposition à cette utilisation doit être signalée par écrit avant le début du stage.